

Le pouvoir d'achat dans la zone euro : mythe ou réalité ?

En 2008-2009, le pouvoir d'achat des ménages de la zone euro devrait stagner.



Le 23 octobre, les députés européens ont adopté, en première lecture, la résolution de budget pour 2009. Le montant proposé, bien plus élevé que celui adopté par le Conseil en juillet dernier (133,9 milliards d'euros), s'élève à 136 milliards (1,04% du RNB). Trois domaines doivent faire l'objet d'un renflouement : la lutte contre le changement climatique, l'emploi et la dimension sociale, ainsi que les questions de sécurité.

Chaque semaine, durant toute la période de la présidence française de l'Union Européenne, la Fondation Robert Schuman propose à nos lecteurs, au fil d'un partenariat, de réfléchir sur les grands thèmes qui agitent la société. On peut consulter le site Internet à l'adresse : www.robert-schuman.eu

Le pouvoir d'achat des ménages européens fait actuellement l'objet d'une controverse. L'impression diffuse est que le pouvoir d'achat a faiblement augmenté ces dernières années et que ce phénomène est masqué dans les statistiques officielles. Ce doute sur les faits eux-mêmes a conduit à une confusion encore plus grande sur les causes de ce sentiment de stagnation du pouvoir d'achat : en particulier, le passage à l'euro a été incriminé dans plusieurs pays, y compris par des responsables politiques de premier plan. Qu'en est-il en réalité ?

Une stagnation du pouvoir d'achat

Pour mesurer l'évolution du pouvoir d'achat, on peut observer la croissance en termes réels, c'est-à-dire nette de l'inflation, du revenu disponible brut par habitant, net d'impôt et de cotisation. On s'aperçoit qu'entre 1998 et 2007, le pouvoir d'achat a augmenté de 1,5 % en moyenne. Mais cette évolution globale cache en fait un contraste entre une forte expansion entre 1998 et 2001, puis un ralentissement brutal de la progression du pouvoir d'achat, seulement 2,2 % au total entre 2002 et 2005, soit moins que pour la seule année 1999. Le sentiment de stagnation du pouvoir d'achat au cours des dernières années est donc fondé mais il est amplifié par le contraste avec la fin des années 1990. En effet, la croissance du pouvoir d'achat est très liée aux cycles économiques : le pouvoir d'achat augmente en période de croissance forte (fin des années 1990) et stagne ou recule en période de ralentissement de la

croissance (2002-2003). En 2008-2009, le pouvoir d'achat devrait du reste stagner du fait de la récession que connaît la zone euro. On notera néanmoins que le pouvoir d'achat a augmenté dans d'autres États membres et même plus que doublé dans les États baltes.

Les causes sous-jacentes : productivité et inflation

Pour comprendre les causes de ce faible rythme de croissance du pouvoir d'achat dans la zone euro au cours de ces dernières années, il faut observer l'évolution de ses principaux déterminants : la croissance de la productivité et l'inflation. Du côté de la productivité, une corrélation forte apparaît entre l'augmentation du pouvoir d'achat et le rythme de croissance de la productivité par personne en âge de travailler : le ralentissement de l'augmentation du pouvoir d'achat a en fait coïncidé avec un ralentissement de la croissance de la productivité. Du côté de l'inflation, entre 1998 et 2006, elle a atteint en 1998 et 1999 des niveaux extrêmement bas, autour de 1,1 %, puis s'est stabilisée à un niveau légèrement supérieur à 2 %. Ce différentiel d'inflation d'environ 1 point de pourcentage explique une part non négligeable des variations observées dans le rythme de croissance du pouvoir d'achat en 2002.

Pour autant, une inflation proche de 2 % reste très modérée et conforme à l'objectif donné à la Banque centrale européenne. Seule l'année 2008 fait exception, avec une inflation qui de-

vrait être proche de 3,5 % sur l'année.

Un décalage entre réalité et perception de l'inflation

Pour comprendre ce décalage entre réalité et perception, on peut avancer deux explications. Tout d'abord, les ménages sont avant tout sensibles aux augmentations de prix de certains biens et font moins attention aux baisses de prix qui viennent souvent les compenser. Ainsi, si au moment du passage à l'euro (entre 2001 et 2002), on peut observer dans les statistiques de fortes augmentations pour certains prix (chauffage, gaz, produits alimentaires, journaux, hôtels, cafés et restaurants), elles ont été compensées par des diminutions de prix concomitantes auxquelles les ménages ont été moins sensibles : appareils de son et d'image, communications, appareils ménagers. Un phénomène similaire est en fait observable sur toute la période 1998-2005. On remarque ainsi les effets ambivalents de la mondialisation et de la croissance rapide des pays émergents : elles offrent de nouvelles sources de baisses de prix (sur les biens industriels non énergétiques et sur les vêtements par exemple) mais accroissent considérablement la demande énergétique mondiale, contribuant ainsi à la hausse des prix de l'énergie.

La deuxième explication du décalage tient au fait que l'indice des prix à la consommation ne prend pas en compte les prix de l'immobilier résidentiel (à l'achat) qui ont progressé très ra-

pidement ces dernières années. L'achat d'une maison ou d'un appartement est considéré comme un investissement : la hausse des prix de l'immobilier résidentiel pénalise ceux qui souhaitent acheter une maison ou un appartement, mais valorise le patrimoine de ceux qui en possèdent. Or, les prix de l'immobilier résidentiel dans la zone euro ont progressé de 76 % entre 1997 et 2007.

Trois pistes d'action

Ces éléments suggèrent trois pistes de réflexion et d'action pour retrouver une croissance plus rapide du pouvoir d'achat dans la zone euro. Premièrement, la politique économique européenne doit se donner pour objectif une croissance plus rapide de la productivité par personne en âge de travailler. Deuxièmement, il faut renoncer à la posture hypocrite qui consiste, d'un côté, à demander à la BCE d'avoir une politique monétaire plus accommodante et, de l'autre, à craindre l'inflation et la hausse des prix de l'immobilier. Troisièmement, pour limiter l'effet de la hausse des prix de l'immobilier sur le pouvoir d'achat des ménages les moins aisés, il importe de favoriser la construction de logements, notamment la construction de logements sociaux. Cet objectif pourrait faire l'objet d'aides communautaires spécifiques dans le cadre d'une politique européenne du logement.

FONDATION ROBERT SCHUMAN
29, boulevard Raspail • 75007 Paris
Tel. : (33) 01 53 63 83 00 • Fax : (33) 01 53 63 8
www.robert-schuman.eu

PROCHAINEMENT EN SAÔNE-ET-LOIRE

SALON DESTINATION LOISIR

La deuxième édition du salon Destination loisirs, organisée par JBC Communication se déroulera du 14 au 16 novembre au Parc des expositions de Mâcon. Avec le Tyrol, zone touristique magnifique de nature et de verdure du sud de l'Autriche comme invité d'honneur.

Renseignements
au 03 85 21 97 00

LA CGPME ET LA DIVERSITÉ

La diversité des ressources humaines dans l'entreprise comme facteur développant. Sur ce thème la CGMPE 71 animera cinq débats-rencontres autour d'un croissant et d'un café, en novembre. Les réunions auront lieu : à Mâcon, le 12 novembre chez EDF, 16 Quai des Marrants ; à Autun, le 18 novembre à la mairie,

salle Léon Magnard ; à Louhans, le 19 novembre, Maison de l'Entreprise, place St Jean ; à Montchanin, le 20 novembre à Novotel ; à Chalon , le 21 novembre chez TransDev / STAC, rue Fr.Rude.

Inscriptions dès à présent sur le site cgpme.71@free.fr

LA CCI EN CAMPAGNE DE COMMUNICATION

La CCI de Saône-et-Loire lance une vaste campagne de

communication dans le but de mettre en valeur son action en matière de création et de développement des entreprises. Quatre messages simples, directs, compréhensibles par tous publics ont été élaborés, qui recenseront l'action de la CCI sur son cœur de métier : l'appui et le conseil aux entreprises.

Renseignements
CCI de Saône-et-Loire

LES JEUDIS DE L'AFPA

Chaque 1er Jeudi du mois, les centres AFPA de Bourgogne ouvrent leurs portes aux salariés et demandeurs d'emploi. C'est chaque fois une excellente occasion d'aller à la rencontre des professionnels (formateurs, psychologues, conseillers ANPE...), qui prennent le temps d'expliquer les choses en détail, mais aussi de visiter

les ateliers, de découvrir les métiers et leurs débouchés, et bien évidemment de mieux connaître les possibilités de formations à l'AFPA... La prochaine Journée portes ouvertes dans les centres AFPA se déroulera le jeudi 6 novembre dans les centres AFPA de Saône & Loire

- Montceau les Mines à 9h (03 85 67 72 18)
- Chalon sur Saône à 9h (03 85 97 81 00)